

L'EDITO

N° 17

Janvier 2012

Sociale, la TVA ?

A quelques semaines de l'élection présidentielle, le chef du gouvernement nous ressort une idée géniale de 2007 ! Elle avait été mise de côté en raison du tollé qu'elle avait soulevé et d'ailleurs, un peu plus tard, il s'y était fermement opposé, parce que, disait-il, trop pénalisatrice pour le pouvoir d'achat. Dans le camp même de la droite, cette proposition soulève des doutes quant à son efficacité, voire de franches désapprobations...

De quoi s'agit-il en fait ? Toujours sous prétexte de rendre les entreprises plus compétitives (le « coût du travail » serait la cause majeure de leurs difficultés), une part des cotisations sociales patronales serait supprimée et remplacée par une augmentation des taux de TVA. Cette augmentation s'ajouterait à la majoration de 5 à 7,5 % déjà effective depuis le 1^{er} janvier sur la restauration, certains travaux et services, les livres, etc....

Le taux de 19,6 % pourrait passer à 21 % ou davantage ! Autrement dit, ce que les patrons ne paieront pas, ce sont les salariés, actifs et retraités, quels que soient leurs revenus, qui le paieront. Et, naturellement, ce sont les plus faibles revenus qui seront le plus pénalisés. En effet, comment peut-on essayer de nous faire croire que cette augmentation de la TVA, qui va toucher tous les produits, se traduira par une augmentation de notre pouvoir d'achat ? **Nos concitoyens ne s'y trompent pas et sont, à une large majorité, opposés à cette mesure.**



Haro sur les retraités !

Comme si cela ne suffisait pas, et toujours sous prétexte de « crise » et de « dette » à rembourser, le gouvernement projette :

- **de s'en prendre clairement à nos pensions en portant la CSG, actuellement de 4,3 % à 7,1 % avec la RDS (selon que l'on est imposable ou non) à 9 % , taux des salariés actifs qui aura été lui-même augmenté d'un point,**
- **à cela s'ajouterait la suppression de l'abattement pour « frais » de 10 % sur nos retraites (voir notre bulletin n° 15 de novembre 2011),**
- **comme par ailleurs, est annoncé un possible gel des pensions.....**

Et les quelques bénéficiaires de Livret A ne pourraient même pas compter sur une revalorisation à 2,5 ou 2,75 %, normalement mise en place du fait du taux d'inflation, le directeur de la Banque de France semblant prêt à s'y opposer, sous prétexte que l'inflation risque de ne pas durer ! Serait-ce pour donner un « coup de pouce » à l'assurance-vie, qui n'a pas trop la cote actuellement ?

Que ces perspectives peu réjouissantes pour l'ensemble des salariés, et pour les retraités en particulier, ne nous empêchent pas de vous souhaiter une heureuse année, une année de Luttés et de Reconquêtes !

Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . L'action
- 3 . L'information
- 4 . L'orga : le point/La vie des sections

● Les manifs de décembre

Satisfaction modérée quant à la journée d'action du 13 décembre qui a, au moins, eu le mérite d'exister ! Si 200 rassemblements et manifestations ont été organisés dans le pays, on a pu noter que trop peu de débrayages et des manifestations ont été très différentes selon les villes, mais en général pas à la hauteur des enjeux ni du mécontentement de la population. Pourtant, les retraités y étaient largement présents.

Les camarades du Conseil national de l'UFR, en réunion à la Fédération le 15 décembre, ont une nouvelle fois regretté la volonté constante d'actions unitaires quand on constate que les autres organisations ne se mobilisent pas, voire font de l'obstruction.

Une initiative de l'UFR FNIC CGT, reprise par l'UCR :

Monsieur Xavier BERTRAND
Ministre du Travail, de
l'Emploi
et de la Santé
127 rue de Grenelle
75007 PARIS

Nos réf. : 12/2011 – FT-C/MB

Objet : paiement des pensions des retraités

Montreuil, le 15 décembre 2011

Monsieur le Ministre,

Lors d'une récente intervention sur une chaîne de radio nationale, vous avez évoqué la possibilité du versement des pensions de retraites complémentaires AGIRC et ARRCO sur une base mensuelle (à terme à échoir), et non plus trimestrielle.

Notre Organisation syndicale s'interroge sur l'intérêt d'une telle mesure, motivée d'après vous, pour faciliter la gestion du budget des retraités. Pour nous, le problème réside plus en l'insuffisance du montant des retraites et pensions que dans la périodicité de leur versement !

Par contre, les retraités sont très demandeurs du versement de la pension de la CNAVTS dès le 1^{er} de chaque mois, plutôt que le 9 ou le 10, voire le 11 : beaucoup de paiements, celui des loyers par exemple, doivent être effectués dans les tout premiers jours du mois et ce versement tardif est alors très dommageable.

Une décision de votre part dans le sens que nous mentionnons représenterait un vrai « plus » pour les retraités. D'ailleurs, vous avez vous-même, il y a peu, évoqué cette possibilité.

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons positive, et restant à votre disposition pour toute rencontre à ce sujet, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

François THIERY-CHERRIER
Secrétaire général de l'UCR-CGT

● Les luttes dont les médias ne parlent pas, ou mal !

➤ **Les Vénin** sont toujours en lutte pour la défense de leur entreprise.

➤ **Pétroplus** : la fermeture des raffineries, aujourd'hui celle de Pétroplus en Normandie, hier celle de Lyon-dellBasell dans les Bouches-du-Rhône, ou de Total/Flandres et Reishstett en Alsace, est inacceptable. Parce qu'elle résulte uniquement de stratégies financières et politiques et représente une perte de savoirs et de maîtrise d'un secteur industriel d'intérêt national, parce qu'elle fragilise des pans entiers industriels dont la chimie de spécialités, la plasturgie, le caoutchouc, l'industrie pharmaceutique.... Parce que, aussi, elle entraîne la suppression de centaines d'emplois.

➤ **A Eragny-sur-Epte (60) les salariés bloquent** le site pour sauver leurs emplois, le géant pharmaceutique Merck, dont les bénéfices explosent, ayant décidé de le fermer. Pour ces salariés, il n'y a d'autre raison à cette fermeture que celle du profit.



➤ Les retraités ne baissent pas les bras !

Le 10 janvier, à Marseille, ils ont manifesté pour l'avenir du réseau santé des Bouches-du-Rhône,

en cessation de paiement depuis novembre 2011 et pour exiger la tenue de la table ronde promise. A noter que 200 000 personnes se font soigner chaque année dans les centres mutualistes du département.

➤ **A l'usine Colgate de Compiègne**, le site le plus important du groupe, en Europe, la majorité des salariés est en grève pour une augmentation de salaire. Les dividendes pour les actionnaires explosent, mais la direction, lors des NAO, n'a proposé que 1 % d'augmentation en janvier et 0,8 % en octobre, plus des augmentations individuelles. Les syndicats, eux, demandent 5% pour tous. Pas un seul flacon de Soupline, Tahiti douche ou Ajax ne sort de l'usine.

● **Meeting CGT le 31 JANVIER 2012 au Zénith de Paris** sur le thème des retraites, le meeting national rassemblera 5500 camarades : jeunes et femmes sont particulièrement invités à y participer. Une souscription pour le financement de ce meeting est lancée.

- N'oublions jamais : il y a 50 ans, Charonne !



L'URIF CGT (Union Régionale Ile-de-France) organise un débat, le 23 janvier, en présence de Bernard Thibault, de Pierre

Laurent, de Henri Alleg, et de jeunes, (le président de l'UNEF, un représentant de la JOC, le secrétaire général du Mouvement Jeunes Communistes...)

- Il fallait y penser...

Le gouvernement a décidé de remettre en cause le montant des indemnités journalières de maladie. Cette mesure s'appliquera sur les salaires supérieurs à 2500 euros sous prétexte, selon nos gouvernants, que les salariés de ces catégories-là sont moins malades.

Pour aller plus loin nous suggérons donc au gouvernement de porter le salaire minimum à 2500 euros pour l'ensemble des salariés, ce qui aura pour effet, d'après les études, de réduire les dépenses pour arrêt maladie et d'engranger automatiquement, avec l'augmentation des rémunérations, des rentrées de cotisations. Cela permettra enfin de réduire fortement le déficit de la sécu qui devrait rapidement devenir excédentaire.

Comment n'y avons nous pas pensé plus tôt ! Encore une fois, l'équipe de Sarko a eu une idée lumineuse sur les « vrais » problèmes de fond pour réduire le déficit de l'Etat, à l'instar de la taxation des parcs à thème, des nuitées dans les palaces, etc. Quel niveau de réflexion !!! Merci encore....

A noter tout de même que la taxation des parcs à thème a été abandonnée (car le poitevin Raffarin a rué dans les brancards), ainsi que le prélèvement de 1% sur les nuitées dans les palaces, car le défenseur des petits commerçants Estrosi-le-Niçois a montré les dents. Qu'attendons-nous pour suivre leur « exemple » ?

- Cherchez l'erreur...

- L'agriculture dans le monde est en capacité de nourrir 12 milliards de personnes.
- 1 milliard d'humains sur 6 est sous-alimenté et 35 millions meurent de ces suites.
- Selon le sociologue suisse Jean Ziegler, dans le monde, un enfant de moins de 10 ans meurt de faim toutes les 5 secondes.
- Six retraités sur 10 ne partent jamais en vacances.
- 12 % des retraités auraient recours à l'aide alimentaire, selon les organisations caritatives.

- Les impôts ne vont pas augmenter en 2012 : faux !!! Encore un mensonge du gouvernement. En effet, le « gel » des tranches d'impôt aura des conséquences :

- les imposables paieront automatiquement plus d'impôts,
- les non-imposables qui se trouvaient en 2011 immédiatement en-dessous de la première tranche paieront des impôts en 2012 et de plus, ces mêmes personnes se verront diminuer, voire supprimer, des prestations sociales et la suppression de certaines exonérations auxquelles elles avaient droit en tant que non-imposables.

Voici deux exemples, pour des couples de retraités :

1) avec un revenu imposable de 18 270 €, perçu en 2011, ce couple paiera 85 € d'impôts en 2012, alors qu'il n'en payait pas en 2011.

2) avec un revenu imposable de 35 000 €, cet autre couple paiera 85 € de plus qu'en 2011...

➤ Avez-vous remarqué que le revenu imposable que vous déclarez (relevé que vous recevez de vos caisses de retraite) est supérieur à ce que vous avez perçu dans l'année ? La raison en est que l'on vous retient la CSG sur la pension que l'on vous verse, mais ce montant est ajouté au revenu à déclarer. Autrement dit, vous payez, nous payons, des impôts sur une somme que nous n'avons pas perçue !!! Encore une anomalie fiscale, injuste, au détriment des travailleurs et des retraités, dont on n'entend pas beaucoup parler...

- Le saviez-vous !!!

La France est en crise. Tous les jours, nous entendons parler de la dette, le gouvernement lance ses plans d'austérité -il faut se serrer la ceinture (tout le monde sauf le Président, son gouvernement, ses amis...)- il taxe donc et trouve de l'argent dans la poche des salariés et des retraités.

Or, qu'avons-nous appris en fin d'année 2011 ? Que finalement il y avait de l'argent pour la défense et l'armée puisque va commencer la construction d'un « pentagone à la française » (en référence au pentagone américain). Le coût de cette construction sera de 3,5 milliards d'euros. Qui savait que Sarkozy avait décidé, en 2010, de déplacer le ministère de la Défense dans ce luxueux bâtiment au cœur du 15^{ème} arrondissement ?

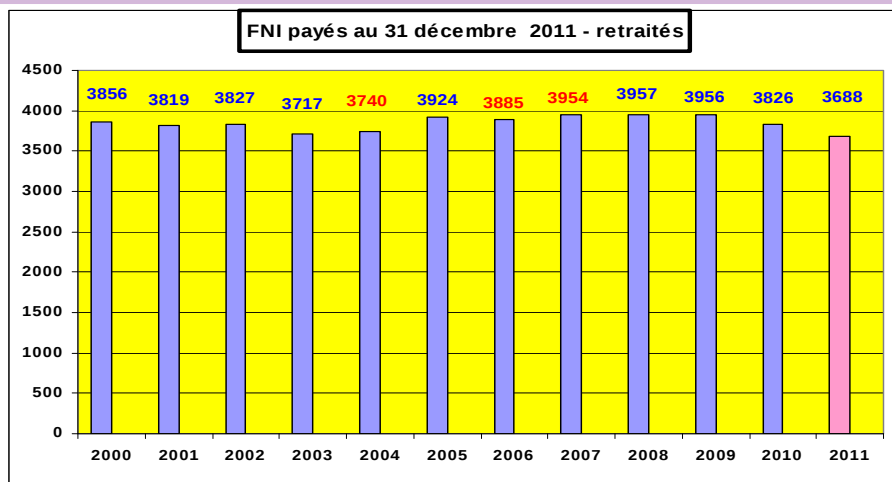
C'est un ami du Président (Bouygues) qui a enlevé le marché dans le cadre d'un partenariat public-privé. C'est donc ce groupe qui construira ces 300 000 m², qui équipera et entretiendra le bâtiment pendant 27 ans. Donc l'Etat (c'est-à-dire nous) paiera 132 millions par an pendant ces 27 ans...

D'après certains connaisseurs, ce coût est deux fois trop élevé. Donc, celui qui n'a que la réduction des dépenses de l'Etat à la bouche n'hésite pas à faire construire un bâtiment démesuré dont l'intérêt n'a pas été démontré sauf celui du « prestige de la France » (?)...

Cette dépense vient après beaucoup d'autres dans le domaine de l'armée (pour mémoire, les bombes sur la Lybie, la présence en Afghanistan), auxquelles d'ajoutent le train de vie du Président et de ses ministres dont l'achat et l'aménagement de l'avion de la République et ses multiples déplacements... Tout ces abus, ça suffit ! Les retraités doivent contribuer à ce que cela s'arrête, pour changer de politique.

L'agenda

- Assemblée Générale de la Section des Retraités ARKEMA PIERRE BENITE le 19 JANVIER.
- Assemblée Générale du syndicat CGT interprofessionnel des Retraités de DONGES le 25 JANVIER.
- Assemblée Générale de la Section des Retraités de KODAK-PATHE ILE DE FRANCE le 25 JANVIER à la Fédération.
- Assemblée Générale GRANDE PAROISSE, du GRAND QUEVILLY le 26 JANVIER.
- Assemblée Générale de l'URIC le 26 JANVIER.
- Assemblée Générale de la Section Retraités de LYONDELLBASELL à BERRE L'ETANG, le 26 JANVIER.
- Assemblée Générale de la Section Retraités SANOFI VITRY le 3 FEVRIER.
- Conseil National de l'UFR, le 16 FEVRIER.



Nos chiffres de 2010 restent tristement figés à moins 130 FNI par rapport à 2009. Si les FNI 2011 arrivent petit à petit, néanmoins nous terminons l'année à moins 138 par rapport à 2010. C'est donc un manque cumulé de 268 par rapport à 2009. En ce début d'année, chaque trésorier, chaque secrétaire pourrait se fixer pour objectif de faire parvenir à Cogétise, durant le 1^{er} trimestre, les FNI de tous les adhérents de la section. **Naturellement, le versement des timbres est aussi essentiel que celui des FNI !**

● Nous nous permettons d'insister auprès des trésoriers de sections multipro ou interpro pour qu'ils remplissent et transmettent régulièrement à l'UCR les tableaux de répartition des adhérents par profession, seul moyen pour nous de recenser les syndiqués de la Chimie.

La vie des sections

• Section des retraités Inéos Lavera



La section retraités regroupe le personnel - ex-BP Chimie et ex-BP Raffinerie - depuis l'an 2001, année de

la création du site intégré BP Chemicals pour ensuite devenir Inéos Lavera à la vente de la pétrochimie par le major BP.

Les retraités de BP Chimie, avant l'intégration du site, étaient dans la section retraités de Naphtachimie Lavera, syndicat CGT du site dont BP Chimie faisait partie.

En 2007, à ma préretraite, le syndicat CGT Inéos me nomme responsable de la section retraités. Nous sommes 47 retraités.

Une majorité est âgée, les moins jeunes ne participent pas à la vie de la section mais restent encore syndiqués,

contrairement à certains camarades qui rendent leur carte CGT un mois après leur départ en retraite (no comment). Malheureusement, il en est de même pour des camarades qui ont eu des mandats syndicaux, dès qu'ils quittent l'entreprise, ils n'ont plus d'activité. Je trouve cela surprenant et très regrettable : la vie de tous les jours nous montre que les retraités ont besoin de défendre des revendications au même titre que les actifs !

J'envoie à tous les adhérents un courrier chaque trimestre avec les timbres syndicaux, les nouvelles du site, les tracts du syndicat CGT Ineos et de l'UFR avec rappel de mon numéro de portable et mon adresse email. Avec le syndicat CGT, l'idée serait de proposer certaines prestations du CE aux retraités, mais c'est difficile de le faire accepter par les actifs, bien que le CE soit CGT...

Avec les autres syndicats de la région, nous sommes à la section des retraités interpro à l'UL de Martigues. Les réunions du collectif sont mensuelles et un camarade de l'USR y participe.